Annexe - Atelier remédiation cognitive

« Muscler ce que l'on a entre les deux oreilles » et augmenter les capacités d'apprentissage.





Le travail d'éducation cognitive se concentre sur l'augmentation des capacités d'apprentissage. Dans un premier temps il ne s'agit donc plus, pour le formateur, d'enseigner des contenus, des connaissances propres à certaines disciplines, mais d'enseigner des règles générales de pensée, des procédures d'intellections, des processus d'acquisition et d'utilisation des connaissances. Il ne s'agit donc plus tant pour l'apprenant d'apprendre que «d'apprendre à apprendre». Autrement dit: faciliter l'actualisation de ses potentialités cognitives pour une plus grande efficience intellectuelle applicable quel que soit le support.

Les tâches proposées visent donc à renforcer les fonctions cognitives comme les capacités d'attention, la contenance et l'efficience de la mémoire, les facultés d'assimilation et de fixation, les compétences performatives d'expression et de compréhension.